



SOS Villages d'Enfants

Etude d'effets et
d'impact du projet
RECORDE

Restitution élargie
4 avril 2023



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

Les origines

1949

1^{er} village SOS en Autriche

Le concept

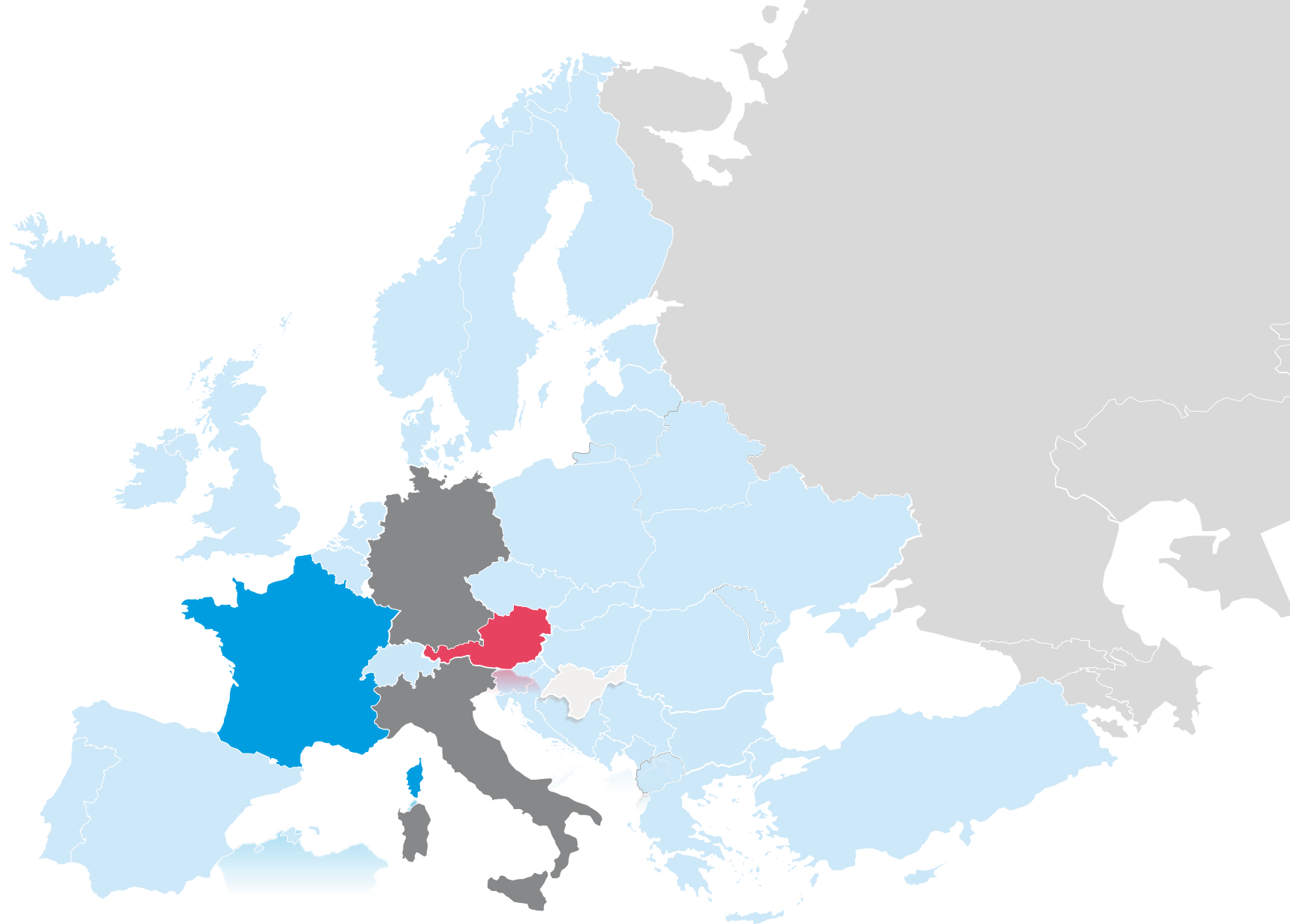
Offrir à des frères et sœurs orphelins un cadre de vie familial et l'assurance d'une relation affective et éducative durable jusqu'à leur autonomie.

1956

Création de SOS Villages d'Enfants France

1960

Création de la fédération européenne



Vers une fédération internationale

1960

Début de la coopération internationale hors d'Europe : Asie et Amérique Latine

1963

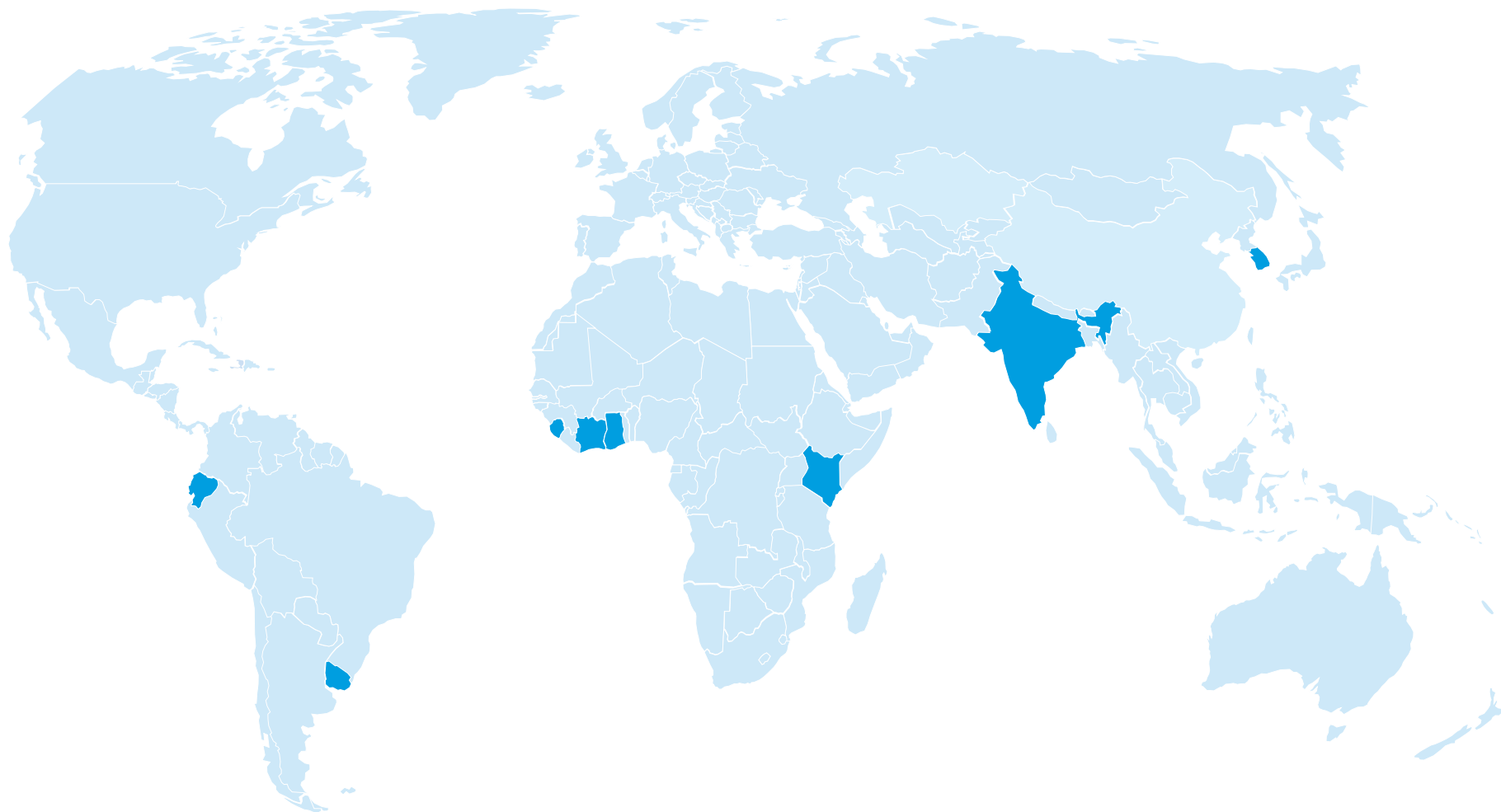
Fédération internationale

1970

Premiers programmes en Afrique

1984

Démarrage des programmes de prévention



En 2023

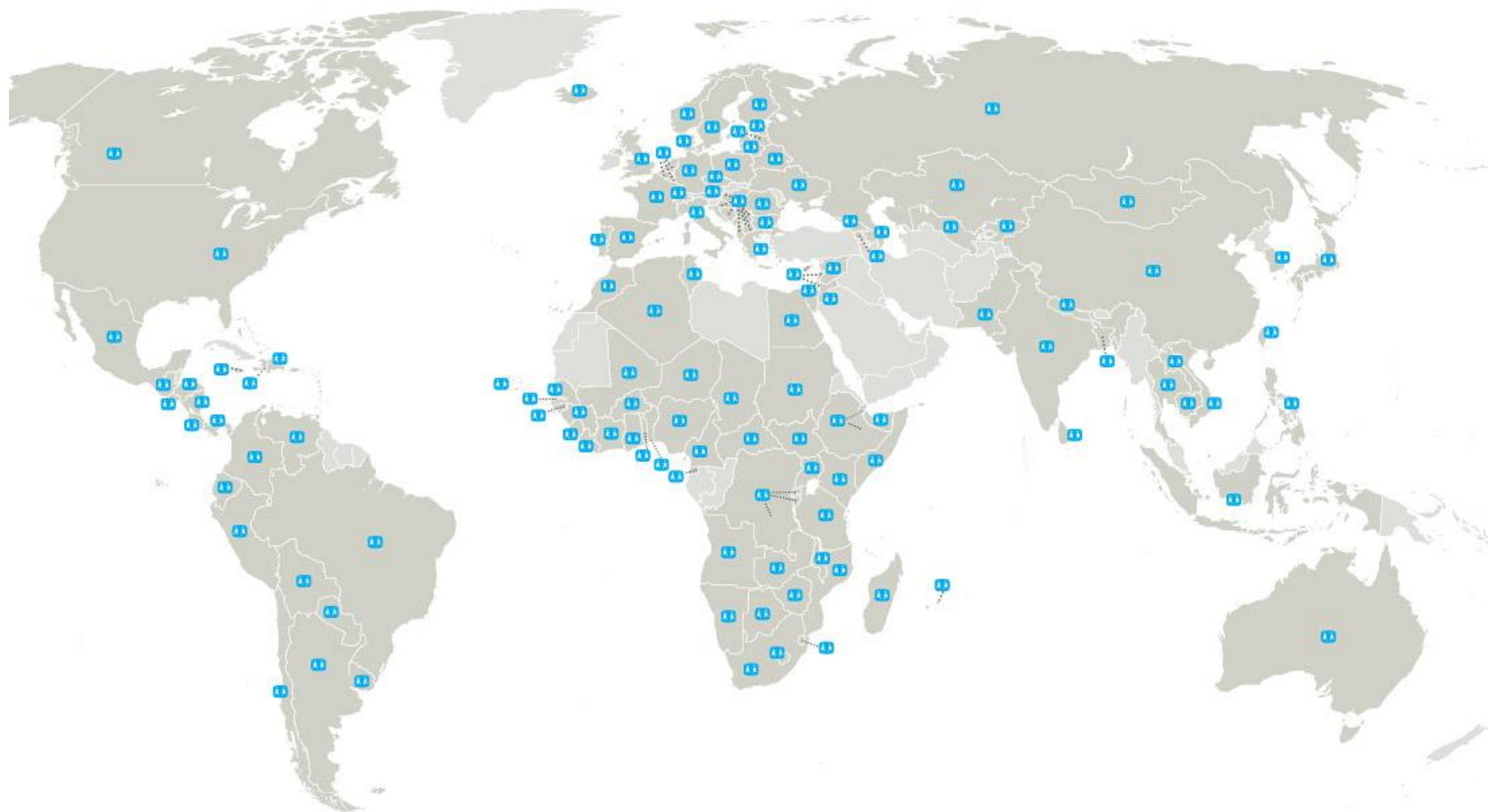
138 pays et territoires

39 000 employés

Une offre de service en matière de protection de l'enfance (2 800 programmes)

- Prévention
- Prise en charge alternative
- Education
- Santé
- Programmes d'urgence

Plus d'1,2 millions de bénéficiaires dans le monde



L'ACTION DE SOS VILLAGES D'ENFANTS EN FRANCE

SOS Villages d'Enfants France assure la gestion de :

- 17 (bientôt 25) villages d'enfants SOS
- 1 établissement d'accueil de jeunes de 16 à 21 ans : la Maison Claire Morandat
- 2 programmes de renforcement de la famille

Quelques chiffres en 2022 :

- Près de **1 050 enfants et jeunes** bénéficiaires dont :
 - 847 en villages d'Enfants SOS (287 fratries)
 - 55 jeunes accompagnés par la Maison Claire Morandat
 - 70 enfants accompagnés dans le cadre d'un Programme de renforcement des Familles (PRF)
- **860 professionnels**



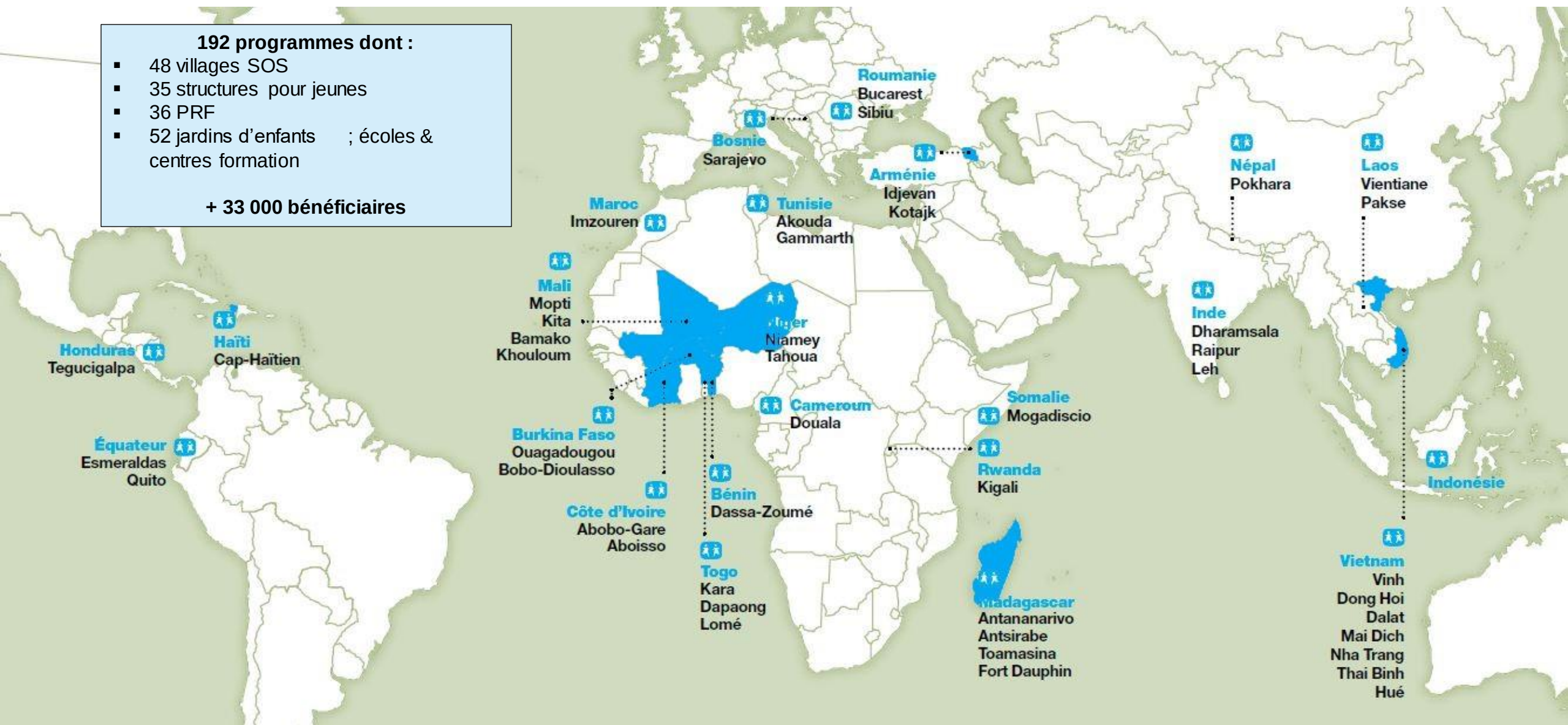
SOS VILLAGES
D'ENFANTS

23 pays soutenus

192 programmes dont :

- 48 villages SOS
- 35 structures pour jeunes
- 36 PRF
- 52 jardins d'enfants ; écoles & centres formation

+ 33 000 bénéficiaires



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

PRESENTATION DE SOS VILLAGES D'ENFANTS AU BURKINA FASO

Avril 2023





INTRODUCTION

- SOS VE a été reconnue officiellement au Burkina Faso en 1994
- C'est une organisation non-gouvernementale à vocation sociale. Indépendant, respectueux des différentes religions et cultures et œuvrant dans l'esprit de la Convention des Nations Unies pour les Droits de l'Enfant et nous soutenons ces droits à travers le monde.
- La principale mission de SOS Villages d'Enfants est de donner une famille aux enfants en difficulté, les aider à bâtir leur propre avenir et participer au développement des communautés locales.





PRINCIPAUX SERVICES OFFERTS

La prise en charge de remplacement

Le renforcement de la famille

Les interventions d'urgence en faveur des enfants déplacés internes(PDIs)

L'éducation

La santé

Employabilité des jeunes

VUE SYNOPTIQUE DES PROGRAMMES SOS VE /BURKINA FASO



- **Programme de Ouagadougou** (1^{ers} enfants en février 1997): 56 collaborateurs
 - **PEC/A** : 13 MF (61 enfants) et 01 unité PEC jeunes (72 jeunes)
 - **Education (2021-2022)**: ECD (préscolaire au profit de 114 enfants) et EDU (Primaire pour 381 enfants)
- **Programme de Bobo-Dioulasso** (1^{ers} enfants mars 2004): 68 collaborateurs
 - **PEC/A** : 11 MF (67 enfants) et 01 unité PEC de jeunes (54 jeunes)
 - **Admission d'urgence**: 1 maison; 9 enfants en détresse
 - **Education** : ECD (196 enfants) et EDU (Primaire et post-primaire pour 1011 élèves)
- **Programme ARPEJ (2021-2023) Ouagadougou et Bobo-Dioulasso**: 9 collaborateurs
 - **04 localités d'intervention** (Barré, Niamadougou, Ipelcé et Songdin)
 - **600 enfants/jeunes issus de 137 familles soutenus**
- **Projet ARDI Covid Kaya** 9 collaborateurs
 - 500 enfants bénéficient d'une prise en charge psychosociale,
 - 200 jeunes soutenus pour leur insertion professionnelle,
 - 50 femmes vulnérables soutenues pour le développement d'AGR
 - 500 enfants soutenus à travers un espace d'apprentissage temporaire

□ Un Conseil d'Administration de 9 membres dont un représentant de SOS France et un de la fédération.

□ Partenaires financiers :

- ❖ SOS France –Principal bailleur
- ❖ Agence Française de Développement (AFD)
- ❖ La Fondation Herman Gmeiner pour le volet
- ❖ Donateurs privés
- ❖ Union Européenne



Le renforcement de la famille



Le premier RF a été mis en place au Burkina Faso en Décembre 2007 au Programme de Bobo Dioulasso, puis le deuxième en 2010 à Ouagadougou.

Les équipes RF sont composées généralement de 3 collaborateurs par site Programme.

De 2017 à 2019, les 2 RF du Burkina Faso ont été mis en œuvre sous forme de projets sur financement institutionnel notamment le Projet RECORDE (Renforcement des Capacités des Organisations de la société civile locale pour le Respect des Droits de l'Enfant) co-financé par SOS France et l'Agence Française de Développement (AFD)

Depuis Janvier 2021, c'est le projet ARPEJ (Approche Régionale pour la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse) qui est mis en œuvre.

Co-financé également par l'AFD et SOS France, ce projet multi pays est mis en œuvre grâce à une convention programme d'une durée de 9 ans subdivisée en 3 phases.

Les 2 RF étant concernés par ce projet sur financement institutionnel, il n'y a plus de RF traditionnel au Burkina Faso





DOMAINES D'INTERET

La prise en charge de remplacement

Le renforcement de la famille

Les interventions d'urgence en
faveur des enfants déplacés
internes(PDIs)

L'éducation

La santé

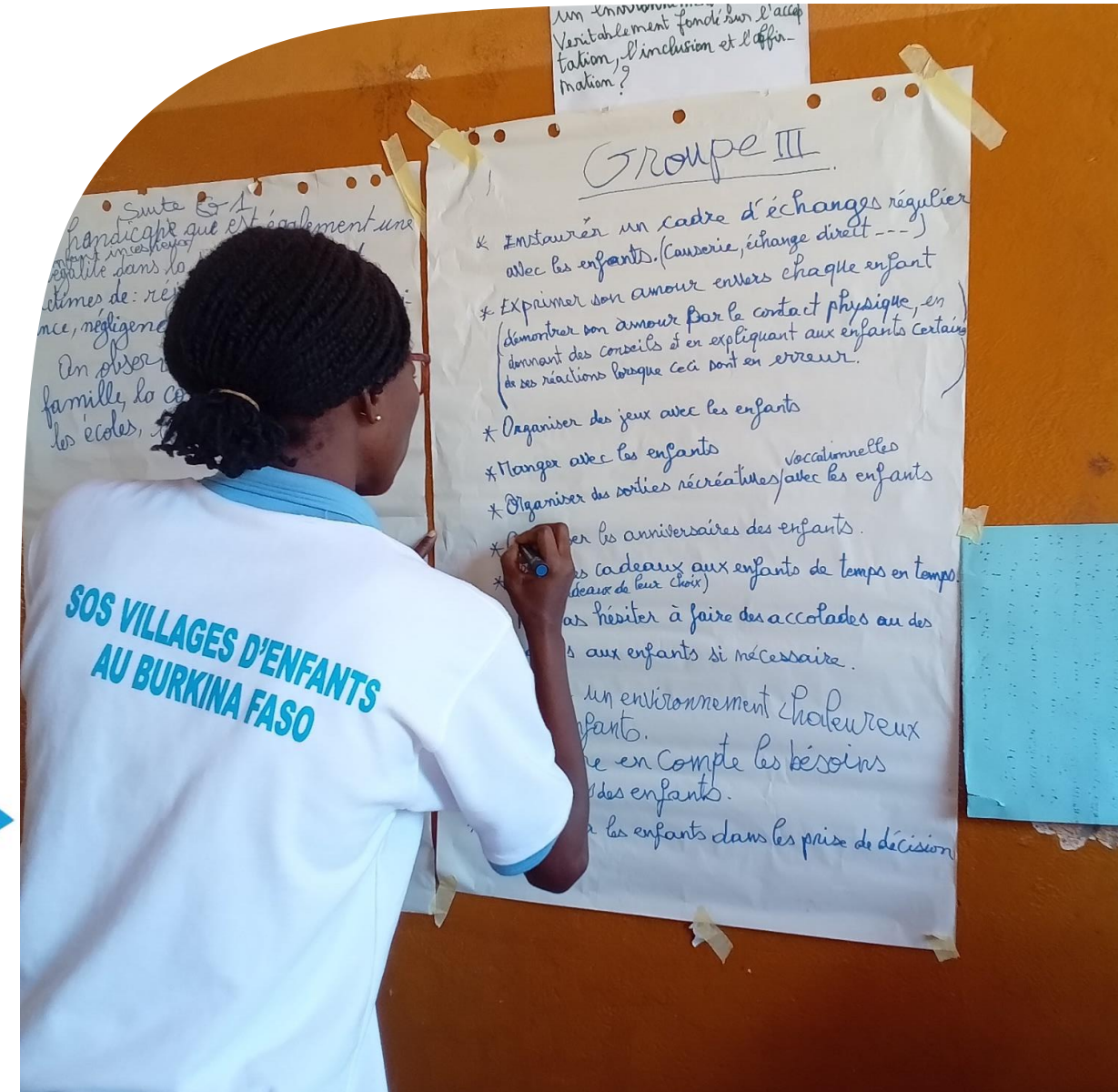


SOS VILLAGES
D'ENFANTS
BURKINA FASO

MERCI !



INFINIX HOT 9 PLAY
AI CAMERA



« . . . à mes yeux, rien n'est plus important
que de s'occuper d'un enfant »

Hermann Gmeiner



ATELIER DE RESTITUTION ETUDE D'EFFETS ET D'IMPACT (EEI) DU PROJET RECORDE

Association Malienne des Villages d'Enfants SOS AMVESOS

avril 2023



SOS CHILDREN'S
VILLAGES

Présentation de l'Association Malienne des Villages d'Enfants SOS au Mali



Association Nationale à but non lucratif qui œuvre pour répondre aux besoins et protéger les enfants qui ont perdu ou qui risquent de perdre la prise en charge parentale. Elle compte 313 salariés dont 163 Femmes.

Le 1er village d'Enfants SOS au Mali a ouvert ses portes le 12 août 1987 à Sanankoroba

L'Association a été reconnue d'Utilité Publique par le gouvernement du Mali en 2009 (Cf. Décret N° 09-397/PRM du 31 juillet 2009)

Zones d'intervention



SOS Villages d'Enfants Mali intervient sur toute l'étendue du territoire national à travers:

- Quatre (4) programmes constitués de:
 - Unité de Prise en Charge Alternative
 - Programme de Renforcement de la Famille
 - Unité Education
- Direction Nationale située à Torokorobougou Bamako.

Les quatre (4) programmes de SOS VE au Mali

1^{er}

Village d'Enfants
SOS de
Sanankoroba
créé en 1987

2^e

Village d'Enfants
SOS de Socoura à
Mopti créé en
1996

3^e

Village d'Enfants
SOS de Kita créé
en 2008

4^e

Village d'Enfants
SOS de
Khouloum à
Kayes en 2012

Participants aux unités de programmes

- **Prise en charge Alternative de type familial :**

683 enfants/jeunes participants dans les programmes de prise en charge en 2022

- **Renforcement de la Famille :**

Les 3 programmes de Renforcement de la Famille (Sanankoroba, Kita et Kayes) accompagnent environ **239 familles** dans la prise en charge de **1278** enfants /jeunes enfants dans 9 nouvelles communautés.

- **Education :**

Les 4 Ecoles HG offrent en moyenne un enseignement de qualité à plus de **2800 élèves** par année et les 4 jardins d'enfants qui encadrent près de 680 enfants par année.

Direction Nationale

Participants aux programmes

- **Le programme de prise en charge des jeunes (YC)**

La Cellule d'Encadrement des Jeunes composée des 2 foyers accompagne en moyenne 250 jeunes de la PCA par an pour leur intégration sociale et professionnelle.

- **Le projet Innovation pour une Meilleure Autonomisation des Jeunes (IMAJ)**

(lancé en 2021) et le programme Goteach, issue du partenariat avec DHL international contribue fortement la formation et au financement des initiatives de ces jeunes.

- **The Next Economy :**

Encadrement et accompagnement 250 jeunes vers l'employabilité et l'entrepreneuriat (chaque année).

Direction Nationale

Participants aux programmes

■ **Projet « Musow Yiriwa Wale »**

En décembre 2022, SOS Villages d'Enfants au Mali et la Délégation de l'Union européenne au Mali ont signé une convention pour le financement du Projet « Musow Yiriwa Wale » : **renforcement du pouvoir économique des femmes et des filles pour la promotion de leur leadership et leur participation économique efficace dans les Régions de Mopti, Koulikoro et le District de Bamako (MuYiWa).**

1570 participants directs dont 600 femmes membres de 20 OBC, 100 femmes leaders et /ou entrepreneures, 100 jeunes femmes actives dans la vie communautaire, 70 leaders communautaires et religieux, 700 filles des écoles et Universités

450 000 participants indirects

Programmes de Renforcement de la Famille

Afin de prévenir la perte de prise en charge parentale et l'abandon des enfants, SOS Villages d'Enfants au Mali accompagne **depuis 2006**, les enfants vivants dans leurs propres familles d'origine et qui courent le risque de perdre la prise en charge familiale à travers des programmes spécifiques axés sur le Renforcement des Familles et des communautés.

Depuis janvier 2022, suite à la fin du PACOPE et du RECORDE, Ces programmes soutiennent 239 familles avec 1278 enfants /jeunes dans 3 sites sur 4 au Mali (Khouloum, Kita et Sanankoroba)

NB: Il n'existe pas de programme RF à Socoura/Mopti, depuis la fin du PACOPE en décembre 2021

Nos ressources et sources de financement

- ➡ Donateurs nationaux et internationaux
- ➡ SOS Villages d'Enfants France
- ➡ SOS Villages d'Enfants Luxembourg
- ➡ SOS Villages d'Enfants Belgique pour le Monde
- ➡ SOS Villages d'Enfants Pays-Bas
- ➡ L'AFD, la Coopération Monégasque, l'UE, les USA



Merci



SOS CHILDREN'S
VILLAGES



Le projet RECORDE



SOS VILLAGES
D'ENFANTS



Le projet en quelques chiffres

- 2 pays : Burkina Faso et Mali
- 4 programmes de renforcement de la famille (PRF) déployés dans 13 localités
- 1792 enfants ; 418 familles ; 13 OBC
- Projet mis en œuvre entre 2017 et 2020
- Soutenu par l'AFD et la DCI Monaco



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

Analyse initiale des programmes de SOS VE

- Beaucoup d'appuis directs aux familles

- Une durée d'accompagnement longue

- Pas de stratégie de désengagement

- Peu de partenariats externes : quasi toutes les activités sont internalisées par SOS VE

- Pas de transmission de savoir-faire aux organisations à base communautaire



Forte dépendance technique et financière des familles et des communautés



Un contexte d'intervention qui restait pertinent



Les détenteurs de droits (enfants) :

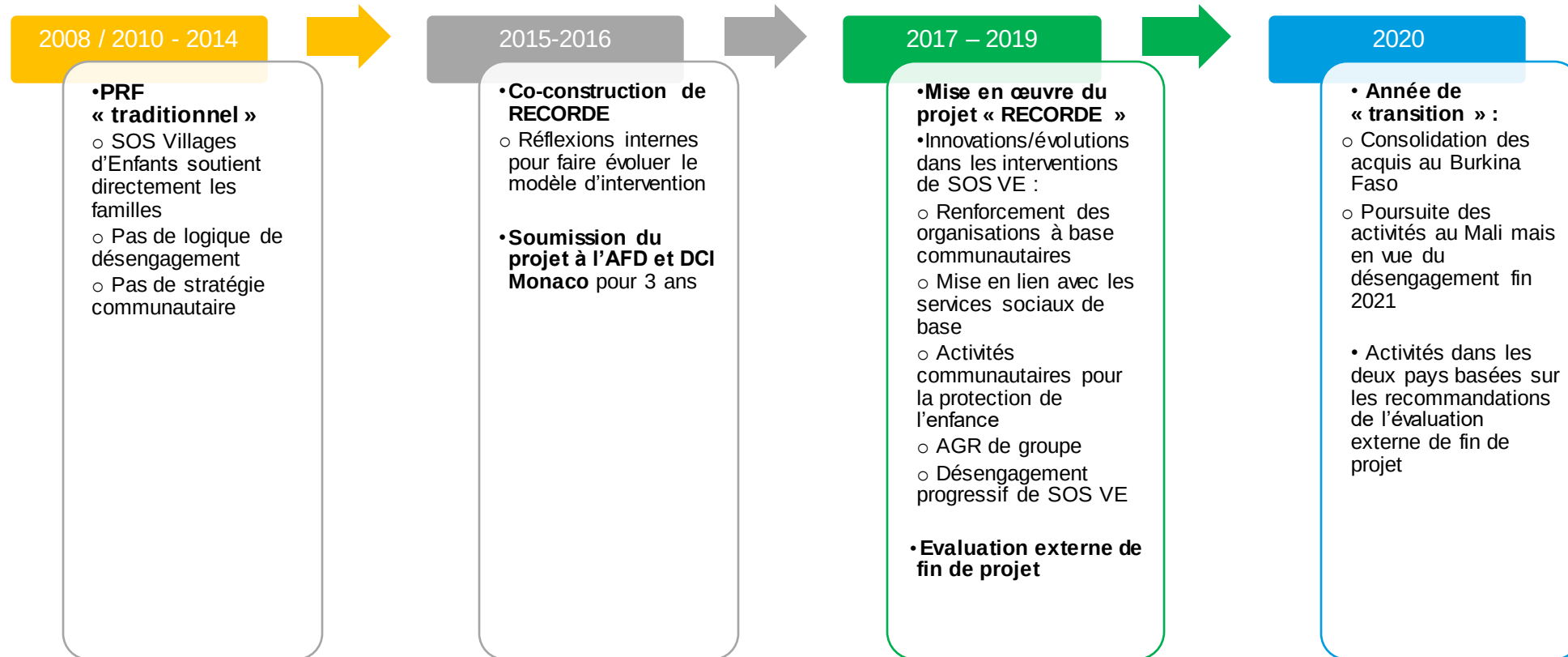
- Un degré élevé de non-respect de leurs droits
- Pauvreté prégnante : cause-sous-jacente de ce non-respect et l'un des facteurs de risque de l'abandon.
- Persistance des inégalités de genre



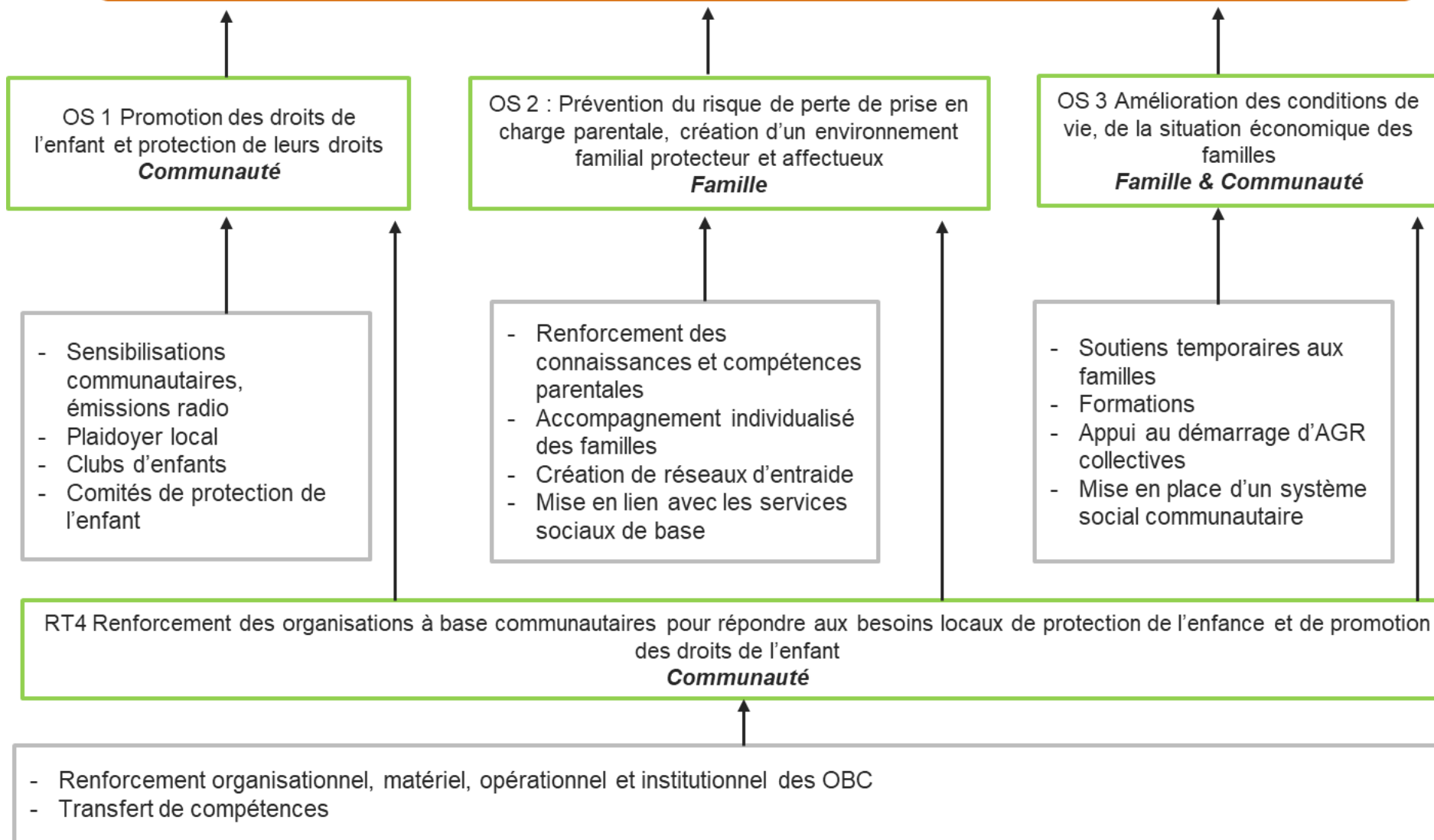
Les débiteurs d'obligation (Etats, communautés, parents) :

- Un contexte légal favorable
- L'existence de stratégies nationales relatives à la protection de l'enfance
- Mais des insuffisances dans l'accès aux services sociaux, ou la mise en application des principes fondamentaux relatifs aux droits de l'enfant.

Evolution du projet dans le temps



Contribuer au respect des droits de l'enfant dans les localités d'intervention



L'étude d'effets et d'impact : contexte et objet

■ Culture de l'apprentissage et de l'amélioration de nos pratiques :

- ☐ Etudes d'impact social menées en lien avec la fédération et expérimentées par SOS VE en France.
- ☐ De nouveaux programmes développés depuis RECORDE dans la région (Burkina; Côte d'Ivoire & Togo) mais aussi en Haïti et à Madagascar.
- ☐ D'autres programmes de renforcement de la famille portés par d'autres associations SOS VE au sein de la fédération.

■ Etude sur deux volets : rétrospectif et prospectif

■ Les grands axes :

- ☐ Les droits de l'enfant et la protection des enfants
- ☐ La situation économique et les systèmes de soutien communautaire mis en place avec le projet
- ☐ L'égalité de genre



ETUDE D'EFFETS ET D'IMPACT

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT - RECORDE



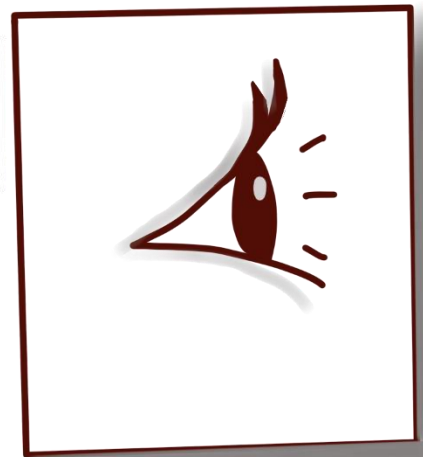
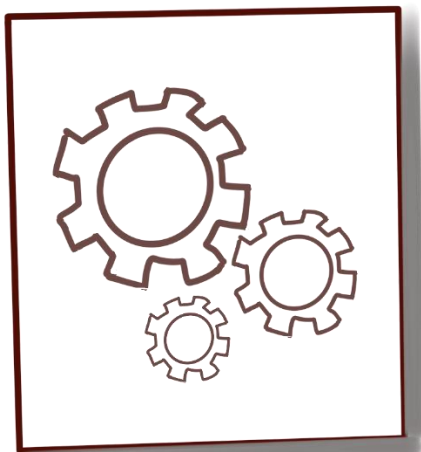
Restitution Elargie
4 avril 2023
(visio-conférence)



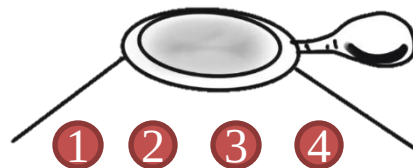


ARTEMIS
Information Management

Since 1991



Objectifs de l'étude



Une appréciation des effets, de l'impact et des changements les plus significatifs générés par le projet, avec un regard spécifique sur:

1. Les postulats fondateurs du projet
2. La stratégie et la logique d'intervention
3. Les modalités et pratiques déployées
4. Les partenariats



Etude complémentaire à l'évaluation finale du projet



RETROPECTIVE



**Articulée
selon 5 axes**

- Les changements induits sur les groupes cibles
- La stratégie d'intervention et ses effets sur les changements
- La durabilité des effets et le rôle du suivi post-projet
- Les innovations introduites depuis 2017
- L'impact du partenariat de longue durée

PROSPECTIVE

- ➔ **Focalisée sur les approches & les pratiques**
- ➔ **Bonnes pratiques, recommandations stratégiques et sur les modalités d'action**

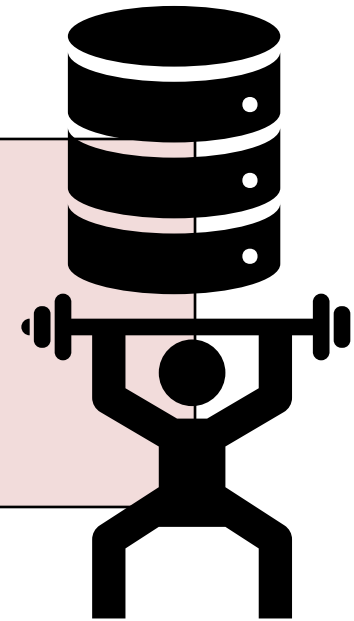
CADRE DE QUESTIONNEMENT



Approche mixte

Approche Quantitative

1. Questionnaire OSC/OBC: 13
2. Questionnaire dédié aux enfants:
 - 252 au Burkina, 298 au Mali
3. Questionnaire dédié aux parents/tuteurs:
 - 52 au Burkina, 61 au Mali



Approche qualitative

1. Entretiens individuels approfondis avec les acteurs et responsables, leaders: 23
2. Entretiens de groupes: 17
3. Discussions de groupes focalisées: 9
4. Récits de cas: 13
5. Observations : 8
6. Micro trottoir: 1

Equipe



Violaine Alves, Evaluatrice internationale & cheffe d'équipe, basée au Luxembourg



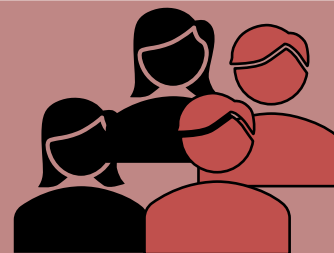
Diénéba Ouedraogo, Evaluatrice régionale, basée au Burkina Faso



Virginie Kremer,
Contrôle qualité



Damien Collet,
Expertise statistique



2 enquêteurs.trices
au Burkina Faso
2 enquêteurs.trices
au Mali



Sandrine Beaujean,
Cheffe de département



Collecte conforme et même
au-delà des prévisions

Echantillon représentatif

6 mois avec ajustement du chronogramme

Appuis logistiques et organisationnels

Comité de pilotage

Manque de clarté pour certaines
parties prenantes, des objectifs
d'une EEI?

Certains bénéficiaires n'ont pas
pu être rencontrés

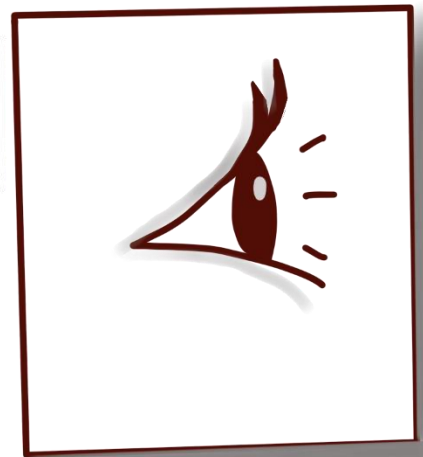
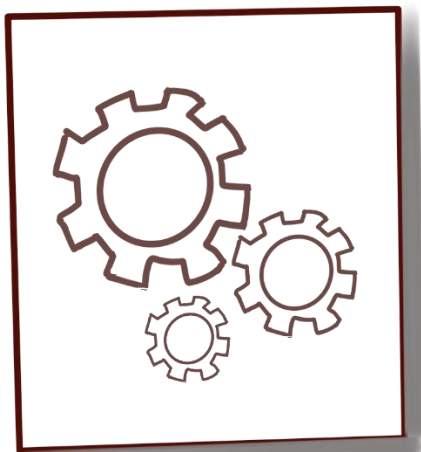
Certaines statistiques
difficilement accessibles et peu
pertinentes pour l'EEI





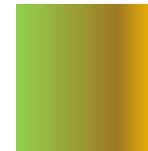
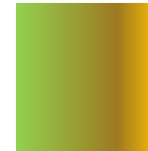
ARTEMIS
Information Management

Since 1991



Constats sur les postulats fondateurs et modalités d'intervention

- **Pertinence**
- **Approche communautaire**
- **Articulation avec les interventions directes sur le plan familial**
- **Passerelles vers les institutions**
- **Instances communautaires**



Constats sur les postulats fondateurs et modalités d'intervention

- **Renforcement économique des familles et des communautés**
- **Outil clé: plan de développement familial**
- **Transfert de compétences vers les OBC**



Effets et impacts identifiés et leur durabilité (D / !)

Effets sur l'amélioration des conditions de vie des familles
Tangible mais encore aléatoire

Effets sur les besoins essentiels
Les bénéficiaires arrivent encore à y subvenir



Effets sur la stabilité des revenus
Pas garantie mais capacité d'épargne accrue



(!) Prise de conscience sur le respect du droit des enfants

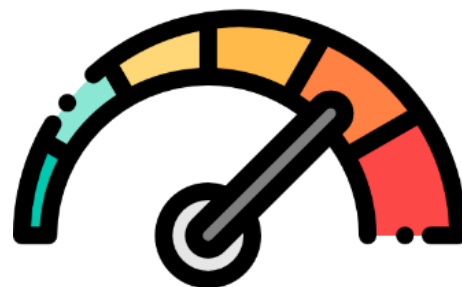
Amélioration de l'environnement socio-économique

(D)



Renforcement des mécanismes communautaires de solidarité

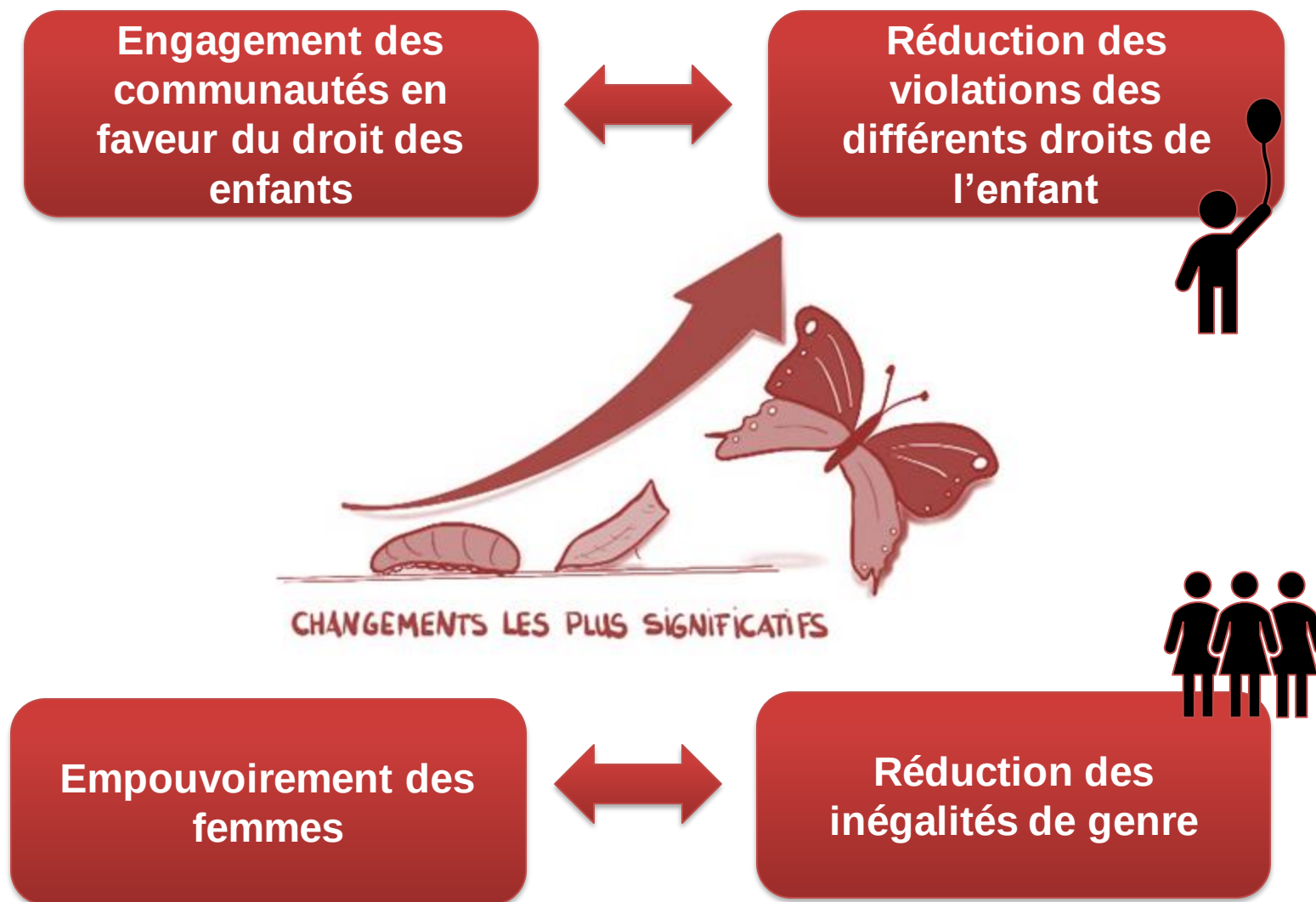
(!)



La durabilité reste le plus grand des défis !

Dépend-elle des
communautés
bénéficiaires?

Effet COVID?



Questions - discussion

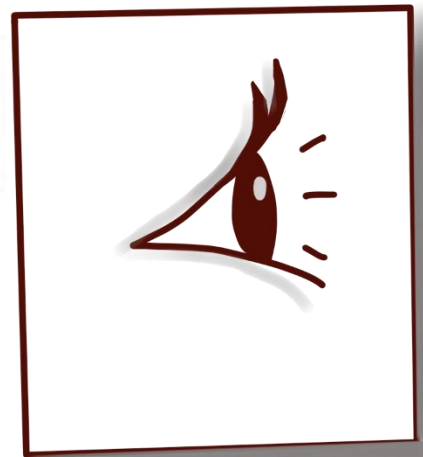
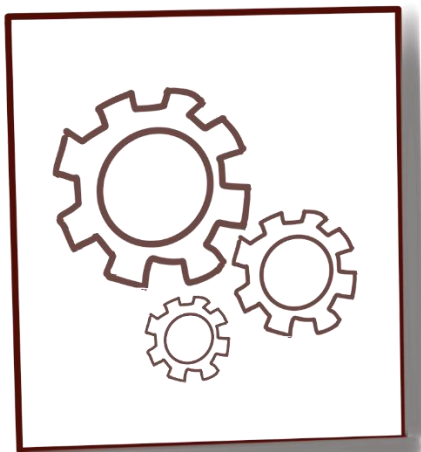


Dans le Chat'...



ARTEMIS
Information Management

Since 1991



Alors....que faire ?



Tirer des leçons

- **L'approche communautaire est extrêmement pertinente à condition de s'assurer de quelques prérequis**
- **Les AVEC/GVEC ont fonctionné car leur création/dynamisation répondait à un besoin du contexte**
- **Pour être efficace et assurer la durabilité des acquis, la collaboration avec les institutions dans la mise en œuvre du projet a besoin d'être formalisée et mieux structurée**
- **Il est nécessaire de communiquer pour soutenir des changements de comportement durables**



Capitaliser sur les bonnes pratiques

- **L'approche communautaire basée sur les OBC**
- **L'approche basée sur l'expression des besoins – une approche sur mesure avec PDF individualisés**
- **Le renforcement économique au niveau familial et communautaire**
- **L'implication des enfants à travers les clubs d'enfants**



Identifier des actions prioritaires par piste de réflexion

Renforcer l'approche communautaire & son ancrage

Soutenir la durabilité des acquis

Améliorer l'efficacité de l'outil PDF

Renforcer la prise en compte du genre

Pérenniser le renforcement des connaissances des droits de l'enfant

Mieux anticiper et accompagner les AGR

S'appuyer sur des témoignages concrets pour transmettre des messages clés

Questions - discussion



Dans le Chat'...

Merci à SOS Villages d'Enfants France, Burkina, Mali
et au F3E pour leur confiance...et merci à l'équipe !



Merci de votre attention...



Perspectives



SOS VILLAGES
D'ENFANTS

Renforcer l'approche communautaire : les AVEC/GVEC, une alternative aux OBC à explorer ?

Bonne pratique identifiée :

- Fonctionnement en phase avec les besoins et les pratiques pré-existantes
- Un instrument économique aux mains des femmes : accès à l'épargne et au crédit.
- Un soutien à la satisfaction des besoins des enfants (ex : frais de scolarité)
- Une opportunité pour développer des activités de sensibilisation pour le respect des droits de l'enfant
- Une assise du système de solidarité locale
- Un levier de durabilité



Pérennité et durabilité : vers plus d'institutionnalisation?

- **Formaliser l'ancrage institutionnel** : accords de partenariats dès la phase formulation; anticiper les stratégies de sortie.
- **Pérenniser les mécanismes communautaires de protection de l'enfant** :
 - Clubs d'enfants : lien aux écoles
 - Comités de protection de l'enfant : les ancrer dans le système national de protection de l'enfant (cf. Cellules communautaires de protection de l'enfant au Burkina Faso)
- **Prise en compte formelle des relais communautaires dans l'approche communautaire ?**





SOS VILLAGES
D'ENFANTS